

APPEL A CANDIDATURES

Postes d'instituteurs sénégalais pour les écoles franco-sénégalaises de Dakar

DEFINITION SYNTHETIQUE

L'ACDEFS (Association culturelle pour le développement des écoles franco-sénégalaises) recrute pour les écoles de Fann et Dial-Diop pour la rentrée de septembre 2021 des enseignants en disponibilité, titulaire du CAP d'instituteur de l'enseignement public, pour un contrat de deux ans à temps complet.

Ces deux écoles sont régies par un accord bilatéral de coopération entre le Sénégal et la France.

L'enseignement est dispensé selon les programmes français et sénégalais dans un contexte multiculturel.

ACTIVITES PRINCIPALES

Chargé d'enseignement dans le programme français et/ou sénégalais, en école élémentaire.

L'intéressé.e devra faire preuve de sa volonté de participer activement aux actions de coopération pédagogique avec ses pairs sénégalais et français et de s'inscrire dans une démarche de formation continue.

L'intéressé.e devra faire preuve de réelles qualités de relations humaines et d'ouverture au contexte multiculturel de l'établissement.

L'intéressé.e participera aux conseils et réunions prévus dans le cadre des obligations réglementaires de service des professeurs des écoles exerçant dans un établissement français homologué à l'étranger.

COMPETENCES ATTENDUES

1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

2. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseils de cycles et conseils d'école), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
 - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
 - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
 - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
 - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
 - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
- 5. Maîtriser la langue française à des fins de communication**
- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
 - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
- 6. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.
 - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
- 7. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier**
- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
 - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
 - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
 - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
- 8. Coopérer au sein d'une équipe**
- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
 - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- 9. Contribuer à l'action de la communauté éducative**
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école et à sa mise en œuvre.
 - Prendre en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
 - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
- 10. Coopérer avec les parents d'élèves**
- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
 - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel.
 - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
- 11. Coopérer avec les partenaires de l'école**
- Coopérer, sur la base du projet d'école, avec les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
 - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
- 12. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**
- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
 - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
 - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
 - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.
- Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.
- 13. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**
- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
 - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
 - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
 - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
 - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
 - Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

CONNAISSANCES et SAVOIR-FAIRE ATTENDUS

Priorité sera donnée au candidat détenteur du niveau B1 du CECL (cadre européen commun de référence pour les langues) en anglais.

Bonne maîtrise des outils informatiques.

Goûts pour les contacts humains - Capacité d'adaptation, de réactivité - Sens de l'organisation

CONDITIONS DE TRAVAIL

Année scolaire : du 1^{er} septembre au 31 août. Contrat à durée déterminée de deux ans renouvelable une fois, sur la base de l'évaluation du directeur.

Présence a minima de 972h/an dans l'établissement ou dans un lieu de formation.

L'employeur est l'ACDEFS (Association Culturelle pour le Développement des écoles franco-sénégalaises).

L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur d'école. Le directeur évaluera chaque année l'enseignant sur la base de la lettre de mission qu'il lui aura adressée.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à envoyer **avant le 1^{er} mars 2021**

par voie postale à l'ACDEFS (Fann Résidence, Rue Aimé Césaire, BP 5045, Dakar Fann)

ou par mail à l'adresse : candidaturefannaldiop@gmail.com

Les candidats adresseront :

- un **Curriculum Vitae et une lettre de motivation manuscrite**,
- la copie de leur dernier bulletin d'inspection ordinaire ou le dernier rapport établi par un conseiller pédagogique
- la copie de leur carte d'identité nationale
- la copie des diplômes, attestations et certifications,
- leur certificat d'exercice ou attestation de service sur leur poste actuel,
- toute autre pièce que le candidat jugera utile de communiquer.

Toutes ces pièces seront envoyées en seul dossier.